

Magistrat, il compose un recueil intitulé : *Titres divers, procès-verbaux et discours pouvant servir à l'histoire de la Cour de Lyon, depuis sa création*. Il publie également dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône* un *Compte-rendu de l'administration de la justice criminelle dans le département du Rhône pendant les années 1827, 1828 et 1829*.

Envoyé en mission dans le département du Simplon, il s'attache non-seulement à organiser le pouvoir judiciaire de ce pays, il publie encore, comme nous l'avons vu déjà, un traité complet sur les actes de l'état-civil, où l'exemple éclaire constamment le commentaire doctrinal de la législation. Il visite avec soin toute la contrée, il en étudie à la fois l'histoire, les sites et les mœurs, et il rapporte à son retour un travail important, ayant pour titre : *Voyage dans le Valais et les contrées environnantes*.

Administrateur de l'Antiquaille, il publie en 1831 : *Compte moral de l'hospice de l'Antiquaille*, puis en 1836, *l'Histoire de l'hospice de l'Antiquaille*, l'un de ses principaux ouvrages.

Membre de l'administration du Mont-de-Piété, il écrit : *Quelques mots sur le Mont-de-Piété à Lyon en 1836 et 1837*, suivis d'un *Coup d'œil sur les mouvements de la Caisse d'épargne pendant l'année 1836*.

Membre de l'Académie de Lyon, il copie de sa main, pour l'offrir à la Compagnie, l'ouvrage manuscrit de Bolland-Mermet intitulé : *Athénée de Lyon rétabli, contenant l'histoire de l'Académie de Lyon, depuis son origine jusqu'à nos jours*. Il éclaire la question relative à la direction de la Martinière par un *Rapport sur l'école de la Martinière et les perfectionnements que l'on pourrait apporter à son administration*, publié en 1836.